



Hérault

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

### Séance du 22/04/2026

Salle du Conseil Municipal – Place Viala – 34660 COURNONTERRAL

Date de convocation : 16/04/2026

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 29

Nombre de suffrages exprimés : 29

Quorum atteint

#### Présents (29) :

- Edith GUTIERREZ
- Richard RAMBLADO
- Sylvie VINCENT
- Jean-Philip GORGET
- Nathalie LOZZA
- Mathéo GINE
- Emmanuella M'TIMA
- Jean-Yves POUZACHE
- Robert MARTY
- Magali ROUVIER
- Fernand DROUET
- Alain JAFFUEL
- Catherine ESCUDERO
- Jean-Michel DEMAR
- Sophie DIKOFF
- Suzanne LAURENT-GIMENO
- Valérie DI PASQUALE-MAURICE
- Magaly PINELLI
- Amandine BOUSQUET
- David FILIOL
- Yoann MERIGUET
- Mathieu GUILLAUME-BOULEAU
- William ARS
- Patricia BELKADI
- Olivier DELMAS
- Gautier VIDAL
- Magali TOURNIE
- Anne GACHON
- Amélie ZAROUKIAN

Secrétaire :

Magali ROUVIER

### DELIBERATION D2026-41 – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025 AU BUDGET PRIMITIF 2026

Madame le Maire rappelle au Conseil que l'instruction comptable M57 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du CFU.

Ainsi, sur le budget principal, les résultats constatés par Monsieur le Maire et attestés par le Service de gestion Comptable (SGC) de Montpellier s'établissent comme suit :

#### Section d'investissement

En euros	Dépenses	Recettes	Soldes
Réalisé 2025	10 275 445,81 €	7 302 854,32 €	- 2 972 591,49 €
Résultat 2024 (D001)	17 441,28 €		- 17 441,28 €
Résultat de clôture investissement			- 2 990 032,77 €
RAR 2025	637 022,49 €	544 997,94 €	- 92 024,55 €
Besoin de financement			3 082 057,32 €

#### Section de fonctionnement

En euros	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2025	6 886 931,24 €	7 666 210,26 €	779 279,02 €
Résultat 2024 (R002)	/	700 222,33 €	700 222,33 €
Résultat de clôture fonctionnement			1 479 501,35 €

Les crédits portés au projet de Budget Primitif 2026 sont les suivants :

- les restes à réaliser en investissement 2025 seront inscrits au BP 2026 à hauteur de 637 022,49 euros en dépenses et 544 997,94 euros en recettes ;
- le résultat de la section d'investissement sera inscrit au projet de BP 2026 à hauteur de - 2 990 032,77 euros (déficit d'investissement D001) ;
- une prévision d'affectation sera inscrite au projet de BP 2026 à l'article 1068 à hauteur de 1 479 501,35 euros ;
- le résultat reporté de la section de fonctionnement sera inscrit au projet de BP 2026 à hauteur de 0 euro (excédent reporté R002).

Il est proposé au Conseil d'affecter les résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026 tels que présentés.

**LE CONSEIL :**

**Après avoir entendu les explications de Madame le Maire et en avoir délibéré,  
APPROUVE en leur entier les propositions qui lui sont faites.**

**FAIT ET DELIBERE A COURNONTERRAL, les jour, mois et an que dessus.**

La secrétaire de séance,

Magali ROUVIER



Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

Edith GUTIERREZ